

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] ouverture et à la clôture de la chasse pour la campagne 2024-2025 une période complémentaire de vénerie sous terre du blaireau du 1er juillet 2024 au 14 septembre 2024.

Date : Tue, 2 Apr 2024 12:53:32 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

Monsieur le préfet,

Je suis opposée a ce projet.

La vénerie sous terre est une pratique barbare, injustifiée qui met en péril la survie de l'espèce des blaireaux.

Respectueusement

Marie-Françoise Morel